

VENISSIEUX

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Vénissieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : sudvenissieux@yahoo.fr

CR de la réunion du 10 juin 2013 **suite au préavis de grève**

**(Présents :DGS , DRH , DGA des ressources
, DGA sports
3 gardiens section SUD , 4 SUD syndicat général**

On a constaté une très faible mobilisation des collègues, seuls étaient mobilisés les collègues qui ont participé à cette réunion.

Avant d'entamer toute discussion sur le contenu des préavis de grève le DGA des ressources pose le contour juridique(qu'il tire d'un texte du code du travail) de la grève illimité qui pour lui l'est tant qu'elle n'est pas interrompu par une reprise de travail qui annule le préavis de grève de fait . Nous ne partageons pas le même point de vue (voir en annexe nos recherches sur le préavis de grève) . Afin d'avancer sur les discussions la question est posé de savoir si notre mouvement a enfreins les règles ou pas il nous répond que non tant qu'aucuns agents ne c'est remis en grève après une reprise de travail ce que nous confirmons. Le préavis de grève illimité déposé pour le 15 juin est donc licite il faudra veiller à en déposer un autre pour le 22 juin si l'action devait continuer.

Sur les revendications avancées par notre syndicat :

La sécurité des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour les binômes c'est non parce qu'il considère qu'il est déjà en place par ce qu'il appelle « le suivi des activités » par les AM, l'encadrements intermédiaire, la DSJF , la direction général, les Élus , le TOP , la PM , le service d'astreinte des techniques.

Les collègues responsables d'équipements ont fait état de leurs angoisses et leurs stress à travailler souvent dans des conditions extrêmement tendus en lié à la gestion de la surpopulation et l'organisation de vestiaires et des espaces sportifs

SUD a développé dans le sens ou le binôme et un travail rapproché à deux afin que les agents se sécurisent sur l'instant « T » à tous moment , ils ont rétorqué que la ville ne créerait pas d'emploi nouveau . Ce à quoi nous avons répondu que le TOP pourrait être investi de cette mission pour le soir et les week-end ainsi que pour renforcer du personnel absent , ils sont contre une polyvalence de cet ordre.

Sur la proposition de la médiation sociale ils nous renvoient à la réunion du 13 juin avec la DUPS pour lequel il compte sur notre présence

Nous avons fait une troisième proposition concernant un bouton d'alerte sur les téléphones portables elle fera l'objet d'une étude plus large notamment sur tous les salariés isolés

Le reconnaissance des conditions de travail :

- **120€ par dimanche travaillé sur la base de 15 dimanches dans l'année dans le cadre du régime indemnitaire différentiel (de celui de leurs collègues qui ne travaillent pas les dimanches)**
- **Une révision des cotations au barème supérieur**
- **Une prime repas de 7 € dans le cadre de la journée continue**
- **L'accessibilité sans condition au grade supérieur pour tous les agents qui remplissent les conditions (sans condition de ratio)**
- **La rétroactivité ou le versement d'une prime exceptionnelle pour compenser la perte de pouvoir d'achat au 1^{er} avril 2011, en raison du principe d'égalité, est ce que demandent les MNS en tant que travailleurs du dimanche qui auraient dû percevoir cette prime, comme leurs collègues des équipements sportifs.. L'octroi d'une prime repas pour les MNS qui travaillent en saison estivale dans le cadre d'une journée continue.**

ils nous renvoient aux réponses déjà faites

Pour les conditions de travail

- **Mise en place d'une équipe de titulaires mobiles**
- **Affectation fixe à un secteur**
- **Une définition du fini/parti et le règlement intérieur dans lequel il est autorisé.**
- **Une mise à disposition des plannings de travail de la semaine le mardi matin au plus tard**
- **Une pause repas réelle de 45 minutes pendant le temps de travail**

ils nous renvoient aux réponses déjà faites

FIN de la séance 12h45